



A l'«Ecole 42» de Xavier Niel: sexe, harcèlement, arnaques et comptes offshore

18 AVRIL 2019 | PAR LAURENT MAUDUIT

S'il y a un projet dont Xavier Niel est fier, c'est celui de l'«École 42», qui forme gratuitement des jeunes à la programmation informatique. Mais l'histoire a un envers. L'établissement a connu une très grave crise. Harcèlement, exhibitionnisme, détournements, caramboilles en tous genres, comptes offshore : Mediapart révèle les vraies raisons de l'éviction du directeur, à laquelle a œuvré secrètement un conseiller de l'Élysée.

1 • 2 • 3 • 4 • 5 | LECTURE SUR UNE PAGE | 5 COMMENTAIRES | PROLONGER | A + A -

C'est assurément une bien belle histoire que celle de l'École 42. Et Sophie Viger, qui est devenue directrice générale de l'établissement en octobre dernier, en parle avec passion. Fondé en 2013 par le milliardaire Xavier Niel, l'établissement, qui est totalement gratuit et qui est financé quasi intégralement par des dons du patron et propriétaire de Iliad-Free, forme à la programmation informatique des jeunes, pour beaucoup issus des quartiers défavorisés, ce qui leur permet à tous de trouver ensuite un travail.

Il s'agit donc d'un type de mécénat assez peu fréquent en France, mais qui a formidablement bien marché puisque l'École, très atypique dans le système éducatif français, est devenue une référence mondiale. Tant et si bien que de nombreux établissements similaires ont par la suite vu le jour, avec son appui, dans de nombreux pays.

Il y a pourtant un envers à cette histoire. C'est que l'École a traversé l'an dernier une très grave crise, dont presque personne n'a parlé. Harcèlement, exhibitionnisme, détournements et caramboilles en tous genres : Mediapart a reconstitué la face cachée de l'aventure. Une bien sombre histoire, où l'on voit même apparaître pour d'obscures raisons un conseiller de l'Élysée, et qui s'est conclue par la discrète éviction du prédécesseur de Sophie Viger, Nicolas Sadirac, qui était l'un des cofondateurs de l'École. Avec l'École 42, il y a donc deux histoires en une : la belle, qui fait la fierté de Xavier Niel ; et la glauche, que personne ne connaît.



Capture d'écran du site de l'École 42.

Sophie Viger, elle, ne connaît que la première et en parle de manière volubile. Ainsi donc, voici quelques années, Xavier Niel a l'idée de créer cette école. Faisant à l'époque des dons à diverses associations qui œuvrent dans ce domaine, il se prend à penser que finalement, il ferait sans doute mieux de financer lui-même un projet, et de créer une école au sein de laquelle des jeunes pourraient suivre une scolarité entièrement gratuite, alors qu'ailleurs un tel cursus peut coûter jusqu'à 40 000 euros par an. Ce qui est inaccessible à beaucoup de jeunes, notamment ceux en situation d'échec scolaire et dont les parents ont de faibles ressources.

Le milliardaire met donc sur la table une trentaine de millions d'euros pour lancer le projet et acheter les bâtiments qui vont abriter l'école, boulevard Bessières dans le XVII^e arrondissement de Paris. Puis année après année, il fait des dons à l'école. De l'ordre de 10 millions d'euros par an désormais, soit 7 millions pour le fonctionnement de l'École 42 à Paris. Et 3 millions de plus pour faire vivre une école similaire créée peu après aux États-Unis, dans la Silicon Valley. Des dons qui sont en partie défiscalisés, puisque l'École 42 est une association sans but lucratif et ouvre donc droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du don, dans la limite de 20 % des revenus imposables du donneur, ce qui fait dans le cas de Xavier Niel une réduction de 13,2 %, selon des sources confidentielles au sein du groupe. De modèle économique, l'École 42 n'en a pas vraiment. « *Le modèle économique, c'est la carte bleue de Xavier* », dit l'un des cofondateurs, qui a été au début de l'aventure.

FAVORI

Partager

RECOMMANDER

Tweet

IMPRIMER

Offrir

ARTICLE EN PDF

MOTS-CLÉS

ALEXANDRE CARAYON • ECOLE 42 • EMANUEL MACRON • INFORMATIQUE • NICOLAS SADIRAC • SOPHIE VIGER • XAVIER NIEL

DERNIERS ARTICLES

L'internement des nomades, une histoire française

PAR PIERRE-YVES BULTEAU

Histoire d'une rumeur antiroms nourrie par les réseaux sociaux

PAR FAÏZA ZEROUALA

Procès d'une expédition antiroms: «On va s'en faire un!»

PAR MATHILDE MATHIEU

«Macron solennise à outrance l'incendie de Notre-Dame»

PAR LA RÉDACTION DE MEDIAPART

Rifaat al-Assad renvoyé en correctionnelle pour blanchiment

PAR MICHEL DELÉAN

DU MÊME AUTEUR

Toulouse: la privatisation de l'aéroport annulée

PAR LAURENT MAUDUIT

La cour administrative annule la privatisation de l'aéroport de Toulouse

PAR LAURENT MAUDUIT

Procès Tapie: ultimes joutes avant le jugement, le 9 juillet

PAR LAURENT MAUDUIT

Procès Tapie: le parquet requiert des peines lourdes et sélectives

PAR LAURENT MAUDUIT

Enquête préliminaire sur un forum de «Libération» au Gabon

PAR LAURENT MAUDUIT

MULTIMÉDIAS

PODCAST

Privatisation d'ADP: un référendum pour contrer le projet

PAR MARTINE ORANGE

PODCAST

En promotion, les «cerveaux» de Macron jouent sans le vouloir contre lui

PAR ELLEN SALVI

PODCAST

Alstom: Emmanuel Macron rattrapé par son passé

PAR MARTINE ORANGE

LIRE AUSSI

► [Les secrets de Xavier Niel](#)
PAR LA RÉDACTION DE MEDIAPART

► [Affaire Benalla: encore un conseiller bien caché!](#)
PAR PASCALE PASCARIELLO ET JACQUES MASSEY

► [Xavier Niel pris dans le roman noir du «Phocéa»](#)
PAR YANN PHILIPPIN

► [Chez Free, des licenciements un peu trop libres](#)
PAR DAN ISRAEL

► [Licenciement politique à «L'Obs»: le SMS qui confirme](#)
PAR LAURENT MAUDUIT

► [Bolloré et Niel ferraillent en Italie, Orange en ligne de mire](#)
PAR LAURENT MAUDUIT ET MARTINE ORANGE

► [Main basse sur l'information!](#)
PAR LAURENT MAUDUIT

► [Embrayages secrètes et galipettes financières autour du «Monde»](#)
PAR LAURENT MAUDUIT

Grâce à la gratuité, les jeunes qui y sont formés viennent pour beaucoup de milieux populaires : près de 40 % d'entre eux n'ont pas le bac. « *On veut donner une chance à ceux qui n'en ont pas eu avant ; ceux qui sont sortis du système scolaire ; ceux qui ont pu être en échec ; ceux dont la famille n'a pas eu les moyens financiers pour leur payer une scolarité* », raconte Sophie Viger. *Nous sommes dans une société qui stigmatise l'échec. L'École 42 veut aller à rebours de cela ; on veut redonner confiance à ceux qui suivent notre scolarité.* » Et cela marche, puisque l'École se targue ainsi d'avoir permis depuis sa création à plus de 2 000 jeunes de trouver un travail. On consultera ici, [sur le site internet de l'École 42](#), les principes pédagogiques qu'elle met en œuvre.

Elle se fixe aussi pour ambition d'avoir une pédagogie très innovante, sans relation hiérarchique entre l'équipe éducative et les élèves, ni cours magistraux. « *On préfère leur apprendre à être collaboratifs, à être créatifs. Nous insistons beaucoup auprès d'eux sur la bienveillance et la solidarité* », dit encore la nouvelle directrice.

Assez vite, l'École rencontre donc le succès. En tout cas l'école française ; moins l'école californienne car, aux États-Unis, culturellement, la gratuité n'inspire guère la confiance. Si c'est gratuit, c'est que cela ne vaut rien...

Quoi qu'il en soit, l'École 42 version française a

rapidement le vent en poupe. Et dans la presse spécialisée, les éloges pleuvent, aussi bien sur l'établissement que sur le directeur général, Nicolas Sadirac, installé par Xavier Niel dans cette fonction, et qui est avec lui l'un des cofondateurs de l'école, les deux autres étant Florian Bucher et Kwame Yamgnane.

« *L'École 42 meilleure école de programmation du monde, vraiment ?* » s'interroge ainsi début 2017 [le site Silicon.fr](#). Peu après, un autre site spécialisé, [Lesnumériques.com](#), chante les louanges de Xavier Niel, dans le cadre d'une série intitulée « *Ces génies qui ont fait de grandes choses* » (sic), et bien évidemment l'École 42 fait partie des « *créations révolutionnaires* » de l'homme d'affaires. Nicolas Sadirac est lui-même courtisé par les médias, qui rappellent (*ici* ou *là*) son cursus remarquable : il est notamment « *titulaire d'un Bachelor de l'UCLA (Université de Californie à Los Angeles) en 1986 puis d'un master en sciences physiques de l'université de Stanford en Californie en 1989* ».

Quand Macron fait le VRP pour 42

La notoriété de « 42 » se développant, beaucoup de politiques affluent pour visiter l'école. Emmanuel Macron, un proche de Xavier Niel, est évidemment du nombre : le 27 octobre 2015, le ministre de l'économie s'attarde dans l'établissement (*voir la vidéo ci-dessous, réalisée par Le Point*), qui correspond parfaitement à l'idée de la « *start-up nation* » sur laquelle il fera campagne deux ans plus tard.



Pour l'école, c'est évidemment une belle consécration. Tout le monde est donc là lors de l'événement : Xavier Niel et naturellement le directeur général de l'école, Nicolas Sadirac, que l'on peut apercevoir sur la photo ci-dessous aux côtés du ministre et de Sibeth Ndiaye (l'actuelle porte-parole du gouvernement), et bien sûr tous les élèves, invités à écouter l'invité d'honneur du jour.



DANS LE CLUB

Macron et son crépuscule: enquête sur un pouvoir décadent

11 DÉC. 2018 | PAR JUAN BRANCO

Presstalis: l'Etat au parfum

13 FÉV. 2018 | PAR EMMANUEL SCHWARTZENBERG

Xavier Niel : «Un entrepreneur est plus capable de changer le monde qu'un politicien»

2 OCT. 2017 | PAR PATRICK CAHEZ

AUJOURD'HUI

LA UNE

A l'«École 42» de Xavier Niel: sexe, harcèlement, arnaques et comptes offshore

PAR LAURENT MAUDUIT

Allemagne: le modèle exportateur en question

PAR ROMARIC GODIN

«Les travailleurs ont besoin d'un maximum de protection»

PAR THOMAS SCHNEE

L'affaire Odebrecht au Pérou: suicide d'Alan Garcia, quatrième président mis en cause

PAR KARL LASKE

Rifaat al-Assad renvoyé au tribunal pour blanchiment

PAR MICHEL DELÉAN

Alain Damasio: «La science-fiction se doit de proposer des alternatives»

PAR CHRISTOPHE GUEUGNEAU ET JADE LINDGAARD

Armes françaises au Yémen: pourquoi le gouvernement a menti

PAR LA RÉDACTION DE MEDIAPART

La justice donne raison à des salariés de la RATP licenciés après avis d'incompatibilité

PAR LOUISE FESSARD

Egypte: la réforme à marche forcée de la Constitution aggrave la dérive autoritaire

PAR RACHIDA EL AZZOUI

«Grand débat»: Macron rate son effet

PAR ROMARIC GODIN ET ELLEN SALVI



De g. à d. : Emmanuel Macron, Sibeth Ndiaye, Nicolas Sadirac. © capture d'écran vidéo Le Point

Mais le succès dépasse aussi les frontières. Et l'école essaime son modèle puisque des établissements du même type, recourant à la plateforme de « 42 », voient le jour dans de nombreux pays : « We Think Code » en Afrique du Sud, « Unit Factory » en Ukraine, « 21 » à Moscou, « 19 » en Belgique, « 1337 » au Maroc, « Codam » aux Pays-Bas. Ou encore au Maroc ou en Argentine. Puis une deuxième école française s'ouvre à Lyon, baptisée « 101 »...

Le 6 décembre 2017, c'est même Emmanuel Macron, devenu dans l'intervalle président de la République, qui annonce l'ouverture prochaine d'une succursale de l'école de programmation gratuite 42 dans la capitale algérienne où il est alors en déplacement. Xavier Niel est bien sûr à ses côtés. Le chef de l'État commémore l'événement par un tweet louangeur pour l'École 42 : « *Donner des perspectives à la jeunesse algérienne : je souhaite créer à Alger un projet similaire à l'école 42, pour former des jeunes dans le numérique.* »

L'équipe de l'École 42, qui est restée à Paris, n'en revient pas : ce projet n'a jamais été évoqué et elle en prend connaissance au travers du tweet du chef de l'État. Ce projet d'école en Algérie ne verra finalement pas le jour.

Emmanuel Macron
@EmmanuelMacron
Donner des perspectives à la jeunesse algérienne : je souhaite créer à Alger un projet similaire à l'école 42, pour former des jeunes dans le numérique.
1 498 · 21:23 · 6 déc. 2017 · Alger, Algeria
679 personnes parlent à ce sujet >

Le 31 janvier 2018, rebeloche. À l'occasion d'un voyage officiel en Tunisie, Emmanuel Macron fait encore le « VRP » pour l'École 42 et annonce ([voir ici le compte rendu du magazine Jeune Afrique](#)) que dans ce pays aussi une école du même type verra le jour. Un journaliste du quotidien *Le Monde*, qui suit le déplacement présidentiel, en rend compte à chaud par un tweet : « *À Tunis, @EmmanuelMacron annonce que @Xavier75 [il s'agit de Xavier Niel – ndlr] ouvrira une École 42 en Tunisie.* »

Quelques instants plus tard, rectificatif. Le même journaliste écrit un nouveau tweet : « *L'Élysée précise que des profs de l'École 42 viendront donner des cours en Tunisie et qu'il ne s'agit pas de l'ouverture d'une école à proprement parler.* » Puis, nouveau tweet : « *Ces cours seront financés par un fonds de "soutien au développement, à l'entreprise et aux initiatives de la jeunesse en Tunisie" doté de 50 millions € sur 3 ans par la France.* » Mais là encore, le projet n'aboutira pas.

Quels que soient ces petits couacs de communication, le constat ne change pas : le succès de l'École 42 ne fait aucun doute. Et le chef de l'État ne manque pas une occasion de manifester son soutien.

Cédric Pietralunga
@Cpietralunga
À Tunis, @EmmanuelMacron annonce que @Xavier75 ouvrira une École 42 en Tunisie, « il faut trouver le bâtiment »
L'Elysée précise que des profs de l'École 42 viendront donner des cours en Tunisie et qu'il ne s'agit pas de l'ouverture d'une école à proprement parler
1 21:23 · 31 janv. 2018
Voir les autres Tweets de Cédric Pietralunga >

Voilà donc l'histoire officielle de l'École 42. Mais il y a aussi une histoire officieuse, beaucoup moins reluisante, qui n'a jamais été rendue publique, mis à part quelques bribes. C'est ainsi que l'on a appris le 9 octobre dernier par un communiqué que le directeur général Nicolas Sadirac quittait ses fonctions et était remplacé par Sophie Viger. Et toute la presse commente à l'époque ce départ en évoquant les explications fournies par Nicolas Sadirac

EmilieVidaud
@EmilieVidaud
Nicolas Sadirac annonce qu'il quitte l'école 42 pour généraliser la pédagogie développée au plus grand nombre. #kokoinclusion #inclusionnumerique #socialcalling #edtech
1 21:23 · 9 oct. 2017
Suivre >

lui-même, a savoir qu'il a démissionné de sa propre initiative pour « généraliser la pédagogie au plus grand nombre ».

Explications quelque temps plus tard de Challenges, par un article très élogieux :

l'informaticien, qui avance toujours des idées « révolutionnaires », veut tout bonnement faire encore mieux que « 42 » en créant une nouvelle plateforme : « Dix mois après avoir quitté 42, Nicolas Sadirac va faire son retour sur la scène éducative avec Zone 01, une nouvelle plateforme logicielle d'apprentissage aux métiers digitaux. » Et le magazine d'ajouter : « L'objectif de Nicolas Sadirac est de former sans aucun frais de scolarité 1 million de personnes en 15 ans avec un modèle soutenable économiquement et très disruptif. »



La véritable explication n'est pourtant pas celle-là. Reprenons donc l'histoire à ses débuts, pour mieux en comprendre les ressorts.

C'est en garde à vue que Xavier Niel fait la connaissance, dans le courant des années 2000, de Nicolas Sadirac. D'après plusieurs témoignages recueillis par Mediapart, ce dernier ne s'en cache pas. Xavier Niel, lui, n'aime guère évoquer les frasques tumultueuses de sa jeunesse, qui l'ont conduit en détention provisoire en mai-juin 2004 sur décision du juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke, dans le cadre d'une affaire d'abus de biens sociaux ([lire ici nos enquêtes](#)). Il préfère, selon une version plus romantique des choses, dire parfois que, jeune, il avait une culture de pirate. Et c'est aussi pour un piratage que Sadirac aurait lui-même été interpellé, selon la version que nous avons recueillie au sein de l'école.

Quoi qu'il en soit, quand Xavier Niel songe à créer l'École 42, c'est à Nicolas Sadirac qu'il pense et à l'équipe qui est autour de lui, à Epitech, une école informatique créée quelques années plus tôt, en 1999. L'École 42 voit donc le jour, cofondée par Xavier Niel, Nicolas Sadirac, Florian Bucher et Kwame Yamgnane. À l'époque, dès le début de l'histoire de l'École 42, Xavier Niel est-il abusé par Nicolas Sadirac, qu'il installe à la direction de l'école ?

C'est vraisemblable, car l'intéressé se targue d'un cursus universitaire brillant, dont on ne trouve trace nulle part. En particulier, parmi de nombreuses autres questions (*on les trouvera sous l'onglet Prolonger associé à cet article*), nous lui avons demandé où nous pouvions trouver la confirmation du diplôme de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA) et du master en sciences physiques de l'université de Stanford en Californie, qu'il prétend avoir obtenus ; malgré nos nombreuses relances, l'intéressé n'a jamais voulu nous répondre.

Xavier Niel, qui veut aller vite, propose par surcroît aux autres cofondateurs qui se lancent dans l'aventure « 42 » de les reprendre avec leur ancien salaire. Sans doute ne prend-il pas soin de vérifier combien Nicolas Sadirac gagnait auparavant. Ni vu ni connu, le nouveau patron de l'École 42 se fait donc embaucher avec un salaire de 400 000 euros l'an, alors qu'auparavant il gagnait moins. Sans réponse de sa part, nous avons pu vérifier que sa rémunération n'atteignait pas 130 000 euros annuels en 2011.

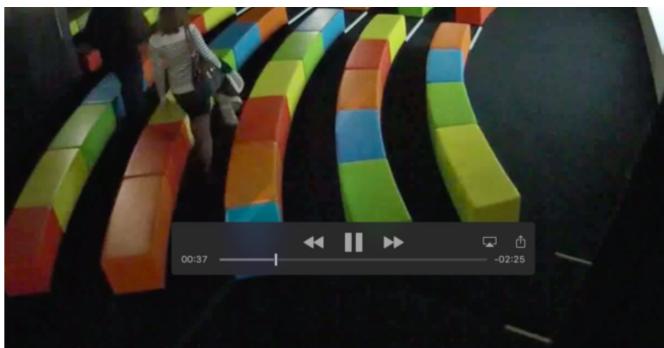
D'un coup d'un seul, le voici donc qui fait une formidable culbute et obtient une rémunération digne d'un PDG de grande entreprise publique employant plusieurs centaines de milliers d'agents. D'année en année, Nicolas Sadirac s'augmentera généreusement lui-même, pour finir à un salaire de 38 811,52 euros pour le mois de juillet 2018, ce qui correspond à une rémunération annuelle supérieure à 465 000 euros. Même le patron de l'immense empire financier qu'est la Caisse des dépôts et consignations, gérant des centaines de milliards d'euros, ne gagne pas un tel pont d'or...

Sexisme, harcèlement, exhibitionnisme

Y a-t-il, en France, une seule association d'intérêt public, financée, même très partiellement, par les contribuables sous la forme de la défiscalisation, qui offre à son principal responsable une telle fortune en salaire ? Faute de données sur le sujet, on en est réduit à une hypothèse : le cas Sadirac doit être rarissime, sinon unique.

Mais le « cas » Sadirac va très vite s'aggraver et générer des incidents qui vont, au cours des années suivantes, ternir l'image de l'École. Le premier survient le 2 novembre 2014 : l'une des soixante caméras que Nicolas Sadirac a fait installer dans tout l'établissement, en violation de la loi protégeant la vie privée, le surprend dans l'amphithéâtre de l'École en train d'administrer une fessée à une jeune femme, puis de poursuivre par un acte sexuel. Bien que la vidéo montrant la scène soit accessible sur de nombreux sites internet, Mediapart a fait le choix de ne reproduire ci-dessous que la capture d'écran montrant le patron de l'École et la jeune femme entrant dans l'amphi.





À l'époque, quand quelques médias évoquent la scène peu après, début 2015 (*ici l'article de Libération*), elle n'est présentée que comme une gaudriole de carabin, sans importance. L'affaire est pourtant autrement plus grave qu'il n'y paraît, car le patron de l'École 42 sait qu'il est filmé et qu'il renvoie à tous les élèves, qui peuvent le voir en direct, une image sexiste et dégradée de la femme, en même temps qu'un message banalisant la violence contre les femmes.

La gravité des comportements exhibitionnistes et machistes du directeur général de « 42 » est d'ailleurs vite confirmée, car le climat au sein de l'École va dégénérer et virer au harcèlement et à l'agression sexuelle. C'est *L'Usine nouvelle* qui le révèle le 16 novembre 2017 dans une enquête accablante intitulée : *Porno, blagues et dragues lourdes... pas facile d'être une femme à l'École 42*.

Même si le titre du magazine est ambigu, car en droit, la drague lourde relève du harcèlement, le récit est accablant : « “On m'a poursuivie sur un étage et demi – que j'ai dû remonter à reculons – pour voir sous ma jupe, raconte Mathilde. On ne se sent pas en sécurité ici.” Pendant trois ans, une des chaînes de discussion du compte de l'école sur la messagerie Slack, alors autogérée par les élèves, était un lieu de partage de contenus pornographiques à teneur misogyne. Appel à “enduire les femmes avec du Mont d'or et de la graisse abdominale de féministe”, photo montrant une femme à quatre pattes avec en commentaire “née pour être un sac à foutre”, voilà les exemples de publications qui nous ont été cités. Intitulée *Not safe for work (NSFW, littéralement, “Pas sûr pour le travail”)*, cette chaîne créée par les étudiants eux-mêmes avait un statut public, c'est-à-dire qu'elle était accessible aux 3 000 élèves de l'école. “Le slack était géré par les étudiants, explique Fabienne Haas, la directrice de la communication de 42. C'était compliqué pour nous

d'agir sur quelque chose qui ne nous appartenait pas.” Après réception d'une lettre cosignée par des dizaines d'élèves demandant la fermeture de cette chaîne, la direction a décidé de prendre en main la gestion du compte Slack de l'école et a fermé NSFW en octobre. “Les élèves qui ont publié des contenus insultants sur cette chaîne ont été sanctionnés, fait valoir Fabienne Haas. Aucun n'a été exclu, mais ils ont eu à faire des travaux d'intérêt général et certains doivent aujourd'hui travailler avec moi sur la question du sexisme.” » L'enquête du magazine est accompagnée de quelques reproductions de ce compte Slack (*voir ci-contre quelques captures d'écran*).

Mais quelques étudiants sont-ils à l'époque seuls en cause dans cette affaire ? Le directeur général n'est-il pas lui-même responsable ? Nous lui avons posé la question : si ces incidents graves sont intervenus, n'est-ce pas du fait de votre tolérance, parce qu'ils vous amusaient alors qu'ils auraient dû vous indignez ? Nous n'avons pas davantage obtenu de réponse. Le fait est que ces très graves dérives auraient dû alerter sur la pétitudière que devenait « 42 », mais que cela ne fut pas le cas : Xavier Niel, qui n'a pas plus souhaité répondre à nos questions, fait le choix de maintenir Nicolas Sadirac dans sa fonction de directeur général de l'École 42.

Le troisième incident grave survient le 8 octobre 2018 – la veille du communiqué annonçant le départ de Nicolas Sadirac – et trouve sa source dans l'installation des soixante caméras, décidée par le directeur général. Ce jour-là, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) révèle que sa présidente vient d'adresser une mise en demeure (*le communiqué est ici sur le site de la Cnil*, et *la délibération complète est là*).

Explication de la commission : « En février 2018, la CNIL a procédé à un contrôle dans les locaux de l'école situés à Paris. Elle a notamment constaté que des caméras filmaient en

Aug 20th at 11:08 PM
in #nsfw

Moi j'di se balader comme ça c'est a ses risques et perils mdr

4 replies

14 days ago
Les viols, attouchements, et agressions sexuels ne sont pas un sujet de rigolade. Quel que soit la tenue - ou l'absence de tenue - de la madame, la faute reviens toujours à l'agresseur.

14 days ago
Tu vas aller en enfer du coup dsl 😊

14 days ago
mince ptñ

14 days ago
one ticket to hell please 🤪

#nsfw
à 306 | 9:2 | Prom, gone, et + n'offrez rien
Saturday, August 12th

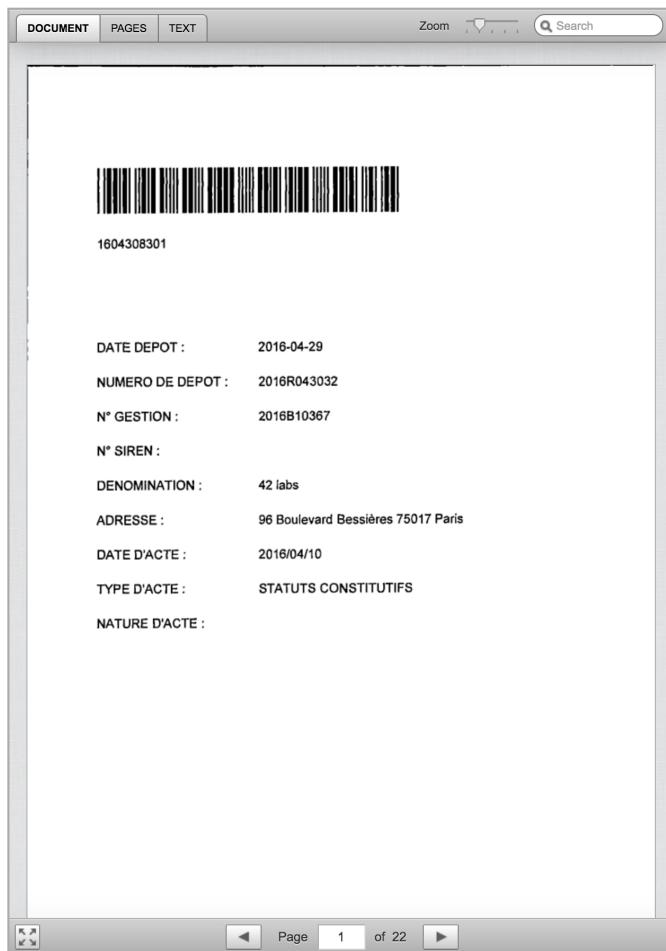
bon ronde alors, c'est quoi ces p'tites tentacules hihi
11:11
je va me faire pour elle
11:11
elle est super sexy, mais on doit pas sentir grand chose :/
Comment ça "tch" ?
Elle est super sexy, mais elle est très sexy.
Désolé pas y a encore un autre trou avec lequel tu peux la punir d'être aussi insolente.

permanence les espaces de travail des étudiants, les bureaux dédiés au personnel administratif ainsi que des lieux de vie tels que la cafétéria. En outre, les personnes filmées n'étaient pas correctement informées. Par ailleurs, la plupart des images issues de la vidéosurveillance étaient accessibles en temps réel aux étudiants sur le réseau intranet de l'école à partir de leur espace personnel. La Présidente de la CNIL a mis en demeure l'association de redimensionner son système de vidéosurveillance en cessant de filmer en permanence les salles de cours et lieux de vie. Elle rappelle ainsi à l'association que la CNIL considère de manière générale comme excessif tout système de vidéosurveillance plaçant des salariés ou des étudiants sous surveillance constante. »

Durant toutes ces années, de 2013 à 2018, d'autres dérives se sont accumulées, financières celles-là, dont la presse n'a pas connaissance, pas plus que Xavier Niel, qui est président de l'association 42 mais a abandonné toutes les tâches de gestion et de direction à Nicolas Sadirac. C'est du moins la version que nous avons recueillie de sources proches du patron d'Iliad-Free.

Surfacturations, commissions cachées et comptes offshore

Car en fait, l'École 42 est une association sans but lucratif (*ses statuts sont ici*), dont la comptabilité est par construction assez simple et transparente : elle perçoit les dons (défiscalisables) de Xavier Niel ou (non défiscalisables) de sa holding NJJ pour un montant proche de 10 millions par an ; elle paie les loyers (1,08 million d'euros par an, selon les chiffres auxquels Mediapart a eu accès) et les salaires. Mais elle ne peut pas se livrer à la moindre activité commerciale. Aux côtés de l'École 42, les mêmes cofondateurs ont donc décidé de créer en 2016 une société dénommée 42 Labs, dont voici les statuts :



Parmi les membres figure l'École 42 représentée par Xavier Niel, Nicolas Sadirac, Florian Bucher et Kwame Yamgnane. Le but officiel de 42 Labs est de développer des activités commerciales, en offrant notamment des prestations de formation ou des services numériques à de grandes entreprises. L'idée est de diversifier les sources de financement de 42 pour qu'elles ne soient pas par la suite uniquement tributaires des dons de Xavier Niel.

Mais c'est de cette architecture à deux pieds, l'un à but non lucratif, l'autre à but commercial, que Nicolas Sadirac et ses amis vont pouvoir jouer pour monter une cascade d'intrigues multiples dont, pendant très longtemps, le patron de Free ne se doute pas, selon les mêmes sources auxquelles nous avons eu accès dans son entourage.

Il s'agit de petites magouilles, mais elles sont si nombreuses qu'elles finissent par porter sur de très grosses sommes d'argent. Ainsi des chaises sont-elles achetées pour écouler

Sur ce deuxième somme à destination des chaises sont versées pour équiper l'école californienne. Au départ de France, elles sont payées 62 euros l'unité, mais arrivées aux États-Unis, elles apparaissent sur les factures de l'école à... 260 euros pièce. Or plus de 2 000 chaises font le voyage : la surfacturation a donc rapporté plus de 200 000 euros à ses bénéficiaires.

Autre magouille : l'École 42, qui utilise plusieurs milliers d'ordinateurs « Mac », a un marché avec Apple pour les acheter à un prix avantageux. Nicolas Sadirac n'en organise pas moins un montage pour que les achats transitent par un intermédiaire : la société SIS Technologies, dirigée par un certain Ruddy Ouazanne, laquelle prend au passage des commissions sans que l'on sache qui en sont les bénéficiaires finaux.

Mediapart détient aussi la preuve que Nicolas Sadirac a longtemps profité de versements en liquide pouvant atteindre jusqu'à 10 000 euros par mois en provenance d'un compte détenu par un dénommé Archad Burahee. Ce proche de Nicolas Sadirac et de Florian Bucher a été condamné en 2007 ([lire ici l'article du Parisien](#)) pour un vaste trafic de cigarettes sur Internet, à partir d'un montage financier complexe transitant par l'île Maurice. Quelle était donc l'origine des sommes en liquide fournies à Nicolas Sadirac ? Nous lui avons posé la question, mais il n'a pas davantage répondu.

Mediapart a aussi la preuve que Sadirac et quelques-uns de ses proches détenaient un compte en Suisse, alimenté par des financements dont nous n'avons pas trouvé l'origine. Selon un témoignage très précis recueilli au sein de l'École, ils se sont même inquiétés pendant un temps que Xavier Niel puisse le savoir, mais en se réjouissant entre eux qu'au moins la police n'en sache rien.

En outre, les journaux comptables de l'École 42, auxquels Mediapart a eu accès, attestent de notes de frais absolument considérables.

De tout cela, Xavier Niel ne sait rien pendant très longtemps – c'est du moins ce que nous ont assuré nos sources proches de son entourage. Mais selon ces sources, il finit par se douter de quelque chose en février ou mars 2018. Passant par l'École à l'occasion du départ de l'un des cadres de l'établissement, il reçoit une confidence lui faisant comprendre que la gestion de la maison est moins lisse qu'il n'y paraît.

Selon la version de l'histoire que nous avons pu reconstituer à partir de témoignages recueillis à l'école, il convoque alors au siège d'Iliad les trois autres cofondateurs pour les interroger. Nicolas Sadirac fait bonne figure et n'avoue rien des montages élaborés, mais les deux autres sont plus flageolants et confortent la suspicion du maître des lieux.

Résultat : selon ces mêmes sources, Xavier Niel demande à ses collaborateurs qui gèrent sa holding NJJ d'engager un audit méthodique de tous les comptes de « 42 » et de 42 Labs. Très vite, ils découvrent des cascades d'irrégularités : les chaises californiennes et les ordinateurs. Mais ils découvrent aussi qu'un prestataire, au moins, a été payé à partir d'un compte de Grande-Bretagne. Ils découvrent aussi l'existence d'un compte offshore à l'île Maurice.

Xavier Niel convoque donc Nicolas Sadirac dans le courant du mois de juin 2018 et lui met le marché en main : soit il démissionne, ce qui permettra à l'École 42 de ne pas être éclaboussée par le scandale ; soit il refuse de démissionner et sera licencié, sans parler des poursuites pénales dont il pourrait faire l'objet.

On devine le choix que fait Nicolas Sadirac : il accepte sur-le-champ de présenter sa démission. Sachant qu'il serait périlleux pour lui de barguigner, il accepte même de signer un « engagement irrévocable de don et de soutien » pour un montant de 86 712,41 euros, qui correspond très exactement à son solde de tous comptes. De la sorte, l'École 42 est un peu remboursée de la gestion cavalière dont elle a fait l'objet...

ENGAGEMENT IRREVOCABLE DE DON ET DE SOUTIEN

Je soussigné Nicolas SADIRAC

Né le 11 mai 1968

Demeurant 63 bis, rue de la Chapelle – 75018 – Paris

Désireux d'aider et de soutenir l'Association 42,

Association sans But lucratif

Immatriculée auprès de la Préfecture de Police sous le numéro W 75 83 179

Dont le siège est sis 96 Boulevard Bessières – 75017 – Paris

Pour ses actions de formation et d'éducation :

- Pour ses programmes de formation gratuite de jeunes notamment, en faveur de jeunes sans formation de base adaptée aux besoins du marché du travail et/ou d'origine modeste dans les domaines de l'informatique, des réseaux et du numérique,
- Pour ses actions en vue de l'aide à l'emploi des jeunes sans formation de base suffisante ou répondant aux attentes du marché du travail ;

Conscient des investissements importants que doit réaliser Association 42 pour acquérir les équipements informatiques nécessaires à la mise en œuvre de ces actions ;

Désirant soutenir ce programme d'investissement pour lequel mon don est essentiel et sans lequel 42 n'aurait pas pris des engagements d'investissements pour des montants aussi significatifs ;

M'engage librement et irrévocablement à soutenir le programme de formation et d'investissements de l'Association 42 et à renoncer au paiement de mon solde de tout compte de 86 712,41 euros, somme qui sera conservée par l'Association 42 sous forme de dons



B

¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite Lu et Approuvé.

Selon cette lettre, Nicolas Sadirac s'engage ainsi à abandonner son solde de tous comptes, « *librement* » et « *irrévocablement* » : les mots choisis relèvent de l'humour grinçant.

Xavier Niel n'est d'ailleurs pas le seul en ce début d'année 2018 à contrôler les comptes de « 42 » et de 42 Labs. Selon nos informations, le centre des finances publiques du XVII^e arrondissement de Paris engage en avril 2018 une vérification des comptes de 42 Labs.

Les missions discrètes du conseiller de l'Élysée

C'est alors que survient un ultime épisode, qui pimente un peu plus cette histoire tumultueuse de l'École 42 : un conseiller rattaché à Matignon mais en poste à l'Élysée, Alexandre Carayon, va jouer secrètement les intermédiaires entre les collaborateurs de Xavier Niel au sein de sa holding NJJ et Nicolas Sadirac.

Alexandre Carayon n'est pas un inconnu pour les lecteurs de Mediapart. Dans le cadre de nos investigations sur l'affaire Benalla, nous avions dévoilé en août dernier le réseau informel des conseillers de l'ombre d'Emmanuel Macron chargés des questions de sécurité. Nous avions alors révélé l'existence d'un de ses membres : Alexandre Carayon, précisément. Inconnu du grand public et absent des organigrammes, Alexandre Carayon, ancien de l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron, travaille auprès de Pierre de Bousquet de Florian, directeur de la Coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme (CNRLT), installée à l'hôtel de Marigny qui jouxte l'Élysée.

Intégré lui aussi à la CNRLT, Alexandre Carayon bénéficie du statut de conseiller et non de chargé de mission. Il dépend administrativement de Matignon, mais travaille pour l'Élysée. Contrairement aux autres conseillers, sa nomination n'a pas fait l'objet d'une publication dans le *Journal officiel*. Joint par Mediapart, Matignon n'avait apporté aucune précision. En revanche, l'Élysée avait répondu : « *À l'exception du coordonnateur et de son adjoint, aucune des nominations à la CNRLT n'a fait l'objet d'une publication au Journal officiel, confidentialité et protection des agents obligent.* »

Mediapart apportait encore ces précisions : diplômé d'HEC, ex-salarié de la BNP-Paribas, ce jeune ingénieur est souvent présenté comme un surdoué de l'informatique. Dès janvier 2016, il rejoint l'équipe de campagne d'En Marche ! en tant que « directeur des nouvelles technologies ». Ses compétences en matière de sécurité informatique et de *hacking* ainsi que ses relations privilégiées avec Ismaël Emelien, le conseiller spécial d'Emmanuel Macron, lui ont permis de rejoindre le Palais au cœur du dispositif coordonnant le renseignement et la lutte contre le terrorisme.

Or cette histoire croise celle de l'École 42. Car avant 2016, Alexandre Carayon fait partie du « bocal » de l'établissement, c'est-à-dire de l'équipe permanente qui assure le fonctionnement de ses différents pôles. Mais en 2016, précisément, tout en travaillant avec Nicolas Sadirac, il se rapproche de La République en marche (LREM), qui vient de se créer.

D'après les renseignements confidentiels auxquels nous avons pu avoir accès, Nicolas Sadirac et Alexandre Carayon concluent même un échange tacite de bons procédés : le premier laisse travailler secrètement le second deux jours par semaine pour LREM, sans que le reste de l'équipe de « 42 » ne le sache. En retour, le second, qui dans ses activités confidentielles pour LREM rencontre beaucoup de dirigeants d'entreprise, notamment dans la high-tech, sert de rabatteur pour le premier.

Nicolas Sadirac comprend vite que, par le biais d'Alexandre Carayon, d'autres portes peuvent s'ouvrir à lui. Non seulement il le laisse poursuivre son aventure avec l'équipe qu'Emmanuel Macron commence à rassembler autour de lui pour la campagne présidentielle, mais, par surcroit, il se prend à penser que ce serait peut-être aussi son

intérêt de nouer des contacts de ce côté. Il demande donc à Alexandre Carayon de le mettre en contact avec Ismaël Emelien, le bras droit de Macron.

Les deux hommes finissent par déjeuner dans un restaurant chinois, avenue de Clichy, non loin de « 42 ». Alexandre Carayon se charge même de faire adresser une invitation à Nicolas Sadirac pour le premier grand meeting de Macron à la Mutualité. Jusqu'au jour où, finalement – c'est le 16 août 2016 –, Alexandre Carayon est embauché à temps plein par LREM, pour un salaire de 3 612,10 euros par mois.

Or curieusement, quand Xavier Niel comprend, bien plus tard, au printemps 2018, qu'il va devoir se débarrasser de Nicolas Sadirac à cause de toutes les irrégularités comptables, c'est encore une fois Alexandre Carayon qui va servir d'intermédiaire. Ne mesure-t-il pas que ses fonctions à l'Élysée, pour officieuses qu'elles soient, devraient lui interdire une telle démarche ? Nos sources proches du patron d'Iliad-Free nous ont fait valoir qu'il n'y avait là rien de répréhensible puisque, après tout, « 42 » est une association d'intérêt public et qu'un citoyen peut le soir, à titre bénévole, se dévouer pour elle, surtout si c'est un ancien de la maison. En clair, Alexandre Carayon serait bel et bien intervenu, mais à titre bénévole.

L'argument peine tout de même à convaincre. Car c'est effectivement Alexandre Carayon qui se charge de prévenir Nicolas Sadirac qu'il est convoqué au siège d'Iliad en vue de rencontrer l'un des avocats de NJJ chargé de sa vraie-fausse démission. Plus tard, en juillet 2018, quand Nicolas Sadirac ne fait plus partie de « 42 », c'est le même Alexandre Carayon, conseiller officieux du chef de l'État pour les questions de sécurité, qui se charge de nouveau, selon des témoignages concordants recueillis à l'école, d'aller le voir pour lui demander de rendre son ordinateur.

Qu'y avait-il de si important dans cet ordinateur exigeant qu'un conseiller officieux du chef de l'État s'occupe en personne d'aller le récupérer ? Et qu'a fait Alexandre Carayon de cet ordinateur après l'avoir récupéré ? À qui l'a-t-il remis ? À plusieurs reprises, nous lui avons posé ces questions (*voir notre onglet Prolonger*) mais il ne nous a jamais répondu.

Cette histoire sombre et agitée de l'École 42 est aujourd'hui surmontée. La nouvelle directrice générale de l'établissement, Sophie Viger, l'assure et nous n'avons aucune raison de douter de son engagement. Dès son entrée en fonctions, elle s'est empressée de corriger toutes les dérives passées. Pour se mettre en conformité avec la Cnil, elle a ainsi fait supprimer toutes les caméras, hormis celles indispensables à la sécurité de l'établissement.

Surtout, elle veut apporter la preuve très vite que l'École sera exemplaire en matière de parité et de diversité. Elle souhaite ouvrir encore davantage l'école aux élèves des milieux les plus défavorisés et compte créer des « bus 42 » qui iront à la rencontre des jeunes, notamment dans les quartiers populaires. Elle doit annoncer bientôt l'ouverture d'autres écoles dans de nouveaux pays, sur le modèle de « 42 »... Mais certains des épisodes de la crise grave que « 42 » a traversée jusqu'à l'été dernier recèlent encore une part de mystère.

Si vous avez des informations à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse enquete@mediapart.fr. Si vous souhaitez adresser des documents en passant par une plateforme hautement sécurisée, vous pouvez vous connecter au site frenchleaks.fr.

1 • 2 • 3 • 4 • 5 | LECTURE SUR UNE PAGE | 5 COMMENTAIRES | PROLONGER | A + A -

☆ FAVORI

RECOMMANDER

IMPRIMER

ARTICLE EN PDF

Partager

Tweeter

Offrir



Dans la mesure où il est question dans cet article de Xavier Niel et de sa holding NJJ, nos lecteurs sont en droit de savoir ce qu'il en est des relations de Mediapart avec celui-ci. Nous renvoyons sur ce sujet à la [mise au point détaillée](#), publiée ce 17 avril

par la rédaction de Mediapart, en libre accès dans le Club de Mediapart.

Les lecteurs qui aimeraient vérifier que la présence, modique, de Xavier Niel au capital de Mediapart n'a pas eu le moindre effet sur les enquêtes réalisées par notre journal à son sujet peuvent utilement se référer à notre onglet « Lire aussi » et notamment à notre enquête sur les secrets de Xavier Niel.



RECEVEZ CHAQUE JOUR LES TITRES À LA UNE

Je m'inscris

SUIVEZ-NOUS



LE JOURNAL

International
France
Économie
Culture
Dossiers

LE STUDIO

Vidéos
Podcasts
Documentaires
Portfolios
Panoramiques

LE CLUB

Depuis 48 heures
Les blogs
Les éditions
L'agenda
La Charte

À PROPOS

Qui sommes-nous ?
Besoin d'aide ?
Nous contacter
Plan du site
Recrutement

Dossiers

Fil d'actualités

Journal imprimé

Panoramiques

La Charte

Participez

Recrutement

Frenchleaks

Mentions légales

Charte de déontologie

Charte de participation

CGV

Confidentialité

Gestion des cookies